

# SEANCE DE CINEMA VIRTUELLE : LE E.CINEMA

Après une courte période de réouverture, chaque jour se creuse un peu plus le lien tissé avec nos publics.

C'est pourquoi, la municipalité de Roche la Molière a décidé de le maintenir en donnant accès au 7ème art de manière différente via la plateforme « La 25e Heure ».

## **DE QUOI S'AGIT-IL :**

Créé lors du premier confinement par le distributeur « La vingt-Cinquième Heure Distribution », cette plateforme a pour activité le développement et l'exploitation d'un service de cinéma virtuel, permettant de programmer et de diffuser des films à destination du public, lors de séances géolocalisées organisées en partenariat avec les distributeurs de films et les exploitants de salles de cinéma.

Contrairement à la VOD et la SVOD, la plateforme de la 25e Heure travaille uniquement avec les professionnels cités ci-dessus et se base sur les mêmes principes que les salles de cinéma, à savoir :

- La programmation (faite par les exploitants de cinéma)
- la billetterie
- les horaires des séances sont choisis par l'exploitant et ces dernières ne sont plus accessibles à l'issue de la retransmission

Le prix public standard du billet pour une séance de cinéma virtuel est fixé à 5,00€.

## **MOYENS TECHNIQUES :**

Afin d'accéder aux séances, il est indispensable d'utiliser du réseau internet via la WIFI ou les Données mobiles en quantité suffisantes et d'utiliser l'un des supports suivants :

- Téléviseur connecté
- Passerelle multimédia (« ChromeCast », « Fire TV Stick », « Apple TV ») si le téléviseur n'est pas connecté à internet
- Ordinateur
- Tablette
- Smartphone

## **BILLETTERIE :**

Pour acheter ses billets, rendez-vous sur le site internet <https://www.25eheure.com/>

Créez-vous un compte gratuitement et sélectionnez les programmes qui vous intéressent.

Une vidéo indiquant la marche à suivre a été réalisée par nos soins et est à votre disposition via le lien suivant : <https://vimeo.com/497192936>